



Numéro spécial
Vie municipale

Éditos du Maire et du Conseil	2
Travaux, projet éolien et recensement	3
Vie quotidienne	4

Mairie de Puy-Saint-Martin : 04 75 90 16 70 - accueil@puysaintmartin.fr
www.puysaintmartin.fr



<https://app.panneaupocket.com>



<https://www.facebook.com/mairiepuysaintmartin>

Puy-Saint-Martinoises, Puy-Saint-Martinois,

C'est avec de sincères regrets que je me vois dans l'obligation de vous informer de ma décision de démissionner de mon poste de Maire ainsi que du Conseil Municipal. Étant en activité professionnelle et itinérant en semaine, je ne parviens plus aujourd'hui à concilier pleinement mon mandat de Maire avec ma vie professionnelle.

C'est un choix difficile, mais assumé, mûrement réfléchi et pris avec raison.

J'ai informé la Préfecture de ma décision par courrier en date du 30 novembre, et ma démission sera effective sous quelques semaines, à réception de la réponse de Madame la Préfète de la Drôme.

Après mon départ, le Conseil Municipal comptera 6 sièges vacants qu'il faudra renouveler. En conséquence, dès que ma démission sera effective, une campagne électorale sera organisée : elle s'étalera sur trois mois et son lancement sera acté par arrêté préfectoral. Il nous faudra alors retourner aux urnes, probablement fin février ou début mars, pour élire nos six nouveaux conseillers municipaux.

Une fois ces six nouveaux membres élus, le Conseil Municipal au complet, soit quinze membres, devra se réunir pour élire le nouveau Maire et ses Adjoints.

Je fais entièrement confiance à l'équipe municipale pour exécuter la continuité du programme dans lequel nous nous sommes tous engagés et sur lequel nous avons été élus.

C'est avec fierté que j'ai assumé cette fonction et cette expérience restera à jamais gravée dans ma mémoire. Je vous remercie chaleureusement pour vos nombreux témoignages ainsi que pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Christophe MANZO.



Le mot de l'équipe municipale

Avec la démission de Christophe Manzo, c'est encore une nouvelle page de la vie municipale qui se tourne.

En 2022 se dérouleront donc de nouvelles élections pour compléter le Conseil qui se trouve actuellement ramené à 9 membres. Avant la fin de l'hiver, nous vous inviterons à pourvoir les postes vacants en élisant six nouveaux conseillers municipaux.

En sa qualité de premier adjoint, Michel Thivolle assure d'ici-là l'intérim de la fonction de maire, tandis que l'ensemble de l'équipe en place, adjoints et conseillers, poursuit la mission que vous lui avez confiée et veille comme précédemment à la bonne marche des activités communales.

À un horizon plus lointain, nous saluons l'engagement des jeunes Puy-Saint-Martinois qui s'investissent dans le Conseil des Jeunes : la relève future est déjà assurée !

Enfin, pour le futur immédiat, nous souhaitons à l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nouveau quartier « Le Sud » : les travaux ont commencé.

Comme chacun a pu le constater, les travaux d'aménagement du terrain devant accueillir le nouveau quartier « Le Sud » ont débuté. Ces aménagements se dérouleront jusqu'en d'avril 2022, après quoi les terrains à bâtir seront livrés aux acquéreurs. La construction des 10 logements locatifs débutera également à cette échéance, pour une livraison vraisemblablement fin 2022 ou début 2023.



Ce nouvel aménagement comprend également deux emplacements réservés communaux : un parking de 70 places longeant la route de Manas, ainsi qu'une parcelle pouvant accueillir une aire de camping-car.

Où en est le projet éolien ?

Le projet d'implantation de 3 éoliennes au nord du village se trouve un peu en *stand-by* depuis plusieurs semaines : le changement d'intercommunalité et surtout la passation de compétence « urbanisme » entre la CCVD et MONTELMAR AGGLO engendrent quelques délais et mises au point administratives concernant la modification simplifiée du PLU nécessaire pour cadrer le projet.

Nous n'avons pas d'information supplémentaire à ce jour, les études devant se poursuivre en 2022.



Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Il est essentiel que chacun y participe (et la procédure est gratuite).

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours : vous pourrez le faire sur internet (il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne) ou, si cela ne vous est pas possible, vous remplirez un questionnaire papier (qu'il vous remettra et viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous).

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents, Nadège Tribouillard et Patrick Tribhou.

Annulation du repas de Noël des aînés

Encore une fin d'année sans repas organisé pour nos aînés ! La crise sanitaire n'étant pas encore terminée, et afin de ne prendre aucun risque, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont en effet décidé d'annuler ce repas.

En remplacement, les personnes de 75 ans et plus recevront un colis de Noël dans lequel elles trouveront un pâté de chevreuil offert par les chasseurs et quelques friandises pour bien terminer l'année. Ces colis ont été préparés par les membres du CCAS de Puy-Saint-Martin et les membres du Conseil Municipal des Jeunes de notre commune. Vous pourrez les récupérer à la maison des lettres dès le 14 décembre.



La Municipalité, le CCAS et le Conseil des Jeunes de Puy Saint Martin vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !

Calendrier municipal

Vœux de la municipalité : **samedi 8 janvier 2021 à 11h00** à la salle des fêtes

Horaires spéciaux de fin d'année

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie à partir du 20 décembre et jusqu'au 7 février :
de 10h00 à 12h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
La mairie sera fermée du 24 décembre au 03 janvier inclus.

La médiathèque sera fermée le 24 décembre.

Un dernier mot à l'attention des associations et de leurs membres : à notre grand regret, les circonstances nous ont empêchés de faire paraître en temps utile les informations les concernant. Ce contretemps sera réparé lors de la prochaine parution de ce bulletin.

Nous en profitons pour adresser tous nos remerciements aux bénévoles de PSMi qui ont brillamment décoré notre village pour la période des fêtes !